

BUREAU COMMUNAUTAIRE

LUNDI 11 JANVIER 2021

18 H 00

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

1. Eau / Assainissement
 - A. Renouvellement du réseau des sources du Grand Bouveyron (secteur Chasalet) et renouvellement de la vidange du captage, commune de Belsentes : demande de subvention
 - B. Construction d'un nouveau réservoir et mise en place d'une chloration sur le captage de La Rouveyre (St Genest Lachamp) : demande de subvention complémentaire
 2. Culture
 - A. CCSTI : demandes de subvention 2021 au Département et à la Région
-

Date de la convocation : 4 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : M. le Dr Jacques CHABAL, M. Michel VILLEMAGNE, M. Yves LE BON, M. Antoine CAVROY, M. Patrick MARCAILLOU, M. Roger PERRIN, M. Thierry GIROT, Mme Monique ROZNOWSKI, M. Florent DUMAS, M. Patrick MEYER.

Absent excusé représenté : Mme Monique PINET pouvoir à M. le Dr Jacques CHABAL.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. Florent DUMAS

Assistaient également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Jean-Michel LE CROLLER, Directeur des Ressources Humaines
- Morgane MAITRIAS, Directrice du pôle Economie
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Services à la population
- Romain SCHOCKMEL, Directeur du pôle Tourisme

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

1. Eau / Assainissement

A. Renouvellement du réseau des sources du Grand Bouveyron (secteur Chasalet) et renouvellement de la vidange du captage, commune de Belsentes : demande de subvention

Des travaux de renouvellement du réseau des sources du Grand Bouveyron (secteur Chasalet) et renouvellement de la vidange du captage sont prévus sur la commune de Belsentes.

Ces travaux sont envisagés du fait que la conduite d'adduction est, sur une partie de son tracé, en amiante ciment et fait régulièrement l'objet de réparation suite à des casses, qui s'expliquent par une pression de service élevée et une conduite vétuste.

Le coût de l'opération est estimé à 133 400 € HT.

M. le Président demande au Bureau de l'autoriser à solliciter une subvention de 70 % auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projets "Rebond eau biodiversité climat 2020-2021".

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

B. Construction d'un nouveau réservoir et mise en place d'une chloration sur le captage de La Rouveyre (St Genest Lachamp) : demande de subvention complémentaire

Des travaux de construction d'un nouveau réservoir et de mise en place d'une chloration sont prévus sur le captage de La Rouveyre, commune de St Genest Lachamp.

Suite à la délibération du Bureau communautaire du 23 septembre 2019, une demande de subvention avait été déposée auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Du fait de problèmes fonciers (contraintes de passage) impliquant le déplacement du réservoir, le coût de l'opération s'avère finalement plus élevé que prévu, le montant étant de 114 054 € HT au lieu des 60 000 € HT prévus initialement.

M. le Président demande au Bureau de l'autoriser à solliciter une subvention complémentaire de 70 % auprès de l'Agence de l'eau, dans le cadre de l'appel à projets "Rebond eau biodiversité climat 2020-2021", sur la base de la différence entre le coût réel de l'opération et l'estimatif initial, soit pour un montant de dépenses égal à 54 054 € HT.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

2. Culture

A. CCSTI : demandes de subvention 2021 au Département et à la Région

Comme les années précédentes, des demandes de subvention sont déposées auprès du Département de l'Ardèche et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin que ces deux financeurs continuent à soutenir le CCSTI de l'Ardèche dans les actions menées par ses trois équipements.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention de 60 000 € auprès du Département de l'Ardèche et de 100 000 € auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès du Département de l'Ardèche et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les actions menées par le CCSTI de l'Ardèche en 2021.

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance.

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux
Maire du Cheylard

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Chabal', with a small flourish at the end.